

## **Prophétiser et parler en langue**

Comme cela se fait dans toutes les Églises des saints, que les femmes se taisent dans les assemblées : elles n'ont pas la permission de parler ; elles doivent rester soumises, comme dit aussi la loi. Si elles désirent s'instruire sur quelque détail, qu'elles interrogent leur mari à la maison. Il n'est pas convenable qu'une femme parle dans les assemblées.

Source : Epître de Paul aux Corinthiens 1, 14 ; 34-35